Seule fondation **reconnue d'utilité publique** dans le domaine du sport, la Fondation du Sport Français, est un **acteur de référence pour faire connaître et développer le mécénat** au service du sport et des sportifs et se veut un **incubateur de projets sportifs innovants** pour construire **l'héritage des grands événements sportifs internationaux (GESI).**

Le sport constitue une ouverture des peuples qui se caractérise par une communion de l'effort, du dépassement de soi et de l'échange. La Fondation du Sport Français s'inscrit dans ce contexte universel en se fondant sur l'éthique sportive, la tolérance et l'éducation.

Elle encourage les projets sportifs originaux et innovants, à caractère social ou économique. Elle **abrite et valorise les associations sportives** qui partagent ces mêmes idéaux. Elle participe aux manifestations sportives nationales, internationales et aux grands évènements sportifs dans la mesure où ils se fondent sur les valeurs humanistes du sport. Elle fait en sorte que les GESI aient un impact social fort.

Enfin, la Fondation du Sport Français œuvre avec les institutions du sport du pays en développant le sport pour le plus grand nombre en matière d'équipements et d'effectifs.

Chiffres clés

Depuis la création :

+300
mécènes

+300
sportifs accompagnés

+6 500
clubs nous font confiance partout en France

+de 17 M€
de dons perçus

9
fondations abritées

Ils nous font confiance :

En rejoignant la Fondation du Sport Français, vous intégrez une communauté riche de mécènes et de fondations et êtes accompagnés dans un processus simple et sécurisé. Reconnue d'utilité publique depuis 2011, la Fondation du Sport Français est habilitée à délivrer des reçus fiscaux (certificat CERFA) vous permettant de bénéficier d'une réduction fiscale en toute légalité.

La Fondation du Sport Français c'est :

Une fondation reconnue d'utilité publique
Les mécènes peuvent bénéficier d'une réduction fiscale sur leurs dons et legs.

Une plateforme d'innovation sociale
Elle contribue financièrement et par la labellisation au développement de projets sportifs sociétalement innovants.

Une fondation abritante
Elle permet à des associations de se constituer simplement en fondation sous égide.

Nos membres fondateurs

Nos partenaires

Soutenez les actions de la Fondation du Sport Français
sur www.fondation-du-sport-francais.fr ou en envoyant votre don par chèque, à : Fondation du Sport Français, 6 avenue de Choisy, 75013 Paris

Contact
fondation-du-sport-francais.fr
Fondation du Sport Français | 6 avenue de Choisy - 75013 Paris
contact@fondation-du-sport-francais.fr | 01.40.02.09.42

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception et réalisation : Agence Proches Textes : Fondation du sport français.
Crédits photos : couverture ; Claire Bové et Laura Tarantola - Getty Image, p.4 ; Shutterstock

Engagez-vous pour soutenir le sport français

Fondation du Sport Français

« Notre fondation est un outil au service du sport français, notamment lorsque le mouvement sportif et les politiques publiques lancent des projets.

Notre objectif, c'est de mettre en lien chaque sportif de haut niveau, chaque projet, chaque club avec une entreprise ou un particulier prêt à s'engager.
Les dispositifs de la Fondation du Sport Français sont efficaces : **Pacte de Performance** pour soutenir un sportif de haut niveau, **Soutiens ton club** pour soutenir un club amateur et **MeSporT** (mécénat et sport en territoire) pour soutenir un projet sportif de sa région.

Rejoindre la Fondation du Sport Français, c'est construire une aventure dans laquelle vous serez accompagnés dans un cadre sécurisé et adapté. »

Thierry Braillard
Président de la Fondation du Sport Français, et ancien Secrétaire d'État chargé des Sports

La Fondation du Sport Français a pour ambition de faciliter et de sécuriser la relation entre mécènes et projets d'innovations sociales dans le sport. Elle propose de valoriser l'innovation sociale par et dans le sport, et de mettre en avant les liens que la pratique sportive offre afin d'aider au développement et au soutien d'actions dans les domaines suivants :

1 L'insertion sociale et professionnelle dans et par le sport.

Les activités physiques et sportives sont sources d'épanouissement personnel et constituent des expériences éducatives. Un langage universel, vecteur de valeurs indispensables au vivre-ensemble telles que l'égalité, le travail d'équipe, la persévérance et la discipline, le dépassement de soi, le partage et l'inclusion, le respect de soi et d'autrui. La Fondation du Sport Français s'est engagée avec le Groupe BPCE sur l'événement #In2JobBPCE qui œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap au travers du sport.

2 La prévention de la santé par le sport.

Convaincue que la pratique sportive pour la santé relève de l'intérêt général, la Fondation du Sport Français a financé l'ouvrage collégial "Médicosport-santé", qui apporte une base fondamentale de connaissances utiles aux professionnels de la santé comme aux patients.

3 La prévention des violences et des incivilités en milieu sportif.

Le sport doit être et rester un espace privilégié pour l'apprentissage de la citoyenneté et de la tolérance, dans un cadre qui permet de respecter les différences et d'accepter les décisions des éducateurs ou des arbitres.
La Fondation du Sport Français a labellisé le projet "Sport Sans Violence" du Comité Français du Fair Play qui consiste à développer un nouvel outil au service du mouvement sportif pour signaler un acte de violence ou de mauvais comportement lors d'une rencontre, ou au sein d'une structure sportive.

4 La promotion du sport pour les personnes en situation de handicap.

Chaque personne en situation de handicap doit pouvoir choisir de réaliser une activité physique ou une pratique sportive de tous niveaux : de la pratique loisir et récréative, à la pratique de haut niveau. La Fondation du Sport Français œuvre pour une meilleure accessibilité et visibilité du handisport.
Le fonds de solidarité du dispositif #SoutiensTonClub a été d'une grande aide pour les clubs proposant des activités pour les personnes en situation de handicap.

5 Le soutien des sportifs de haut niveau pendant et après leur carrière sportive.

En 2015, le rapport relatif au statut des sportifs remis à Thierry Braillard, alors secrétaire d'État chargé des sports, avait indiqué que 60% des sportifs de haut niveau vivaient sous le seuil de pauvreté. C'est là tout l'enjeu du Pacte de performance qui inscrit sa genèse dans une action concrète de développement du mécénat comme moyen d'accompagnement du projet du sportif tout en étant un outil adapté aux entreprises qui peuvent désormais l'inscrire dans une démarche RSE enrichissante.

6 Le développement des pratiques : lien social, manifestations sportives.

En jouant un rôle essentiel dans l'organisation des compétitions sportives et de soutiens auprès de leurs clubs, les fédérations sportives souhaitent désormais mobiliser les forces économiques du territoire pour développer le mécénat sportif comme nouvelle source de financement.
De nombreuses fédérations ont ainsi décidé de créer une fondation sous égide au sein de la Fondation du Sport Français, telles que les fédérations françaises de Handball, Basket-ball, Tennis de table, Badminton ou encore de Judo.

La Fondation du Sport Français offre à l'ensemble des acteurs du sport des outils variés pour faciliter le mécénat et ainsi développer leurs actions dans le champ de l'utilité sociale. Elle a la capacité d'abriter de jeunes fondations sous son égide, de labelliser des projets remarquables, de mettre en place des appels à projets thématiques et de co-construire avec les acteurs institutionnels des dispositifs spécifiques.

#PactedePerformance :

C'est le dispositif de la Fondation du Sport Français qui permet d'accompagner le double projet de vie des sportifs sur listes ministérielles éligibles avec le mécénat sportif comme levier de financement.

#SoutiensTonClub :

La plateforme de financement participatif pour les clubs sportifs, éligibles au mécénat. Les clubs sportifs amateurs bénéficient d'une nouvelle source de financement en s'inscrivant gratuitement sur la plateforme.

#MeSporT (mécénat et sport en territoire) :

En partenariat avec l'Agence nationale du Sport, ce dispositif permet aux Conférences régionales du sport de bénéficier du mécénat sportif afin de financer des projets sportifs dans les territoires.

Les fondations abritées :

La Fondation du Sport Français est une fondation abritante. Créer une fondation sous l'égide la Fondation du Sport Français peut être une initiative individuelle pour exprimer un engagement personnel en lui donnant une dimension supplémentaire, celle de l'intérêt général avec, pour tous, la volonté d'avoir un impact positif et durable sur la société et le monde du sport.

« La Fondation du Sport Français a été le premier acteur à croire en mes capacités à revenir plus forte que jamais et c'est ce qui a fait toute la différence. Je suis devenue maman d'un petit garçon en 2021 et j'ai décidé de tout mettre en œuvre pour performer lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, mais comment faire lorsque l'on sort du cadre fédéral et des listes de haut niveau ?

Je n'avais que deux options : rentrer dans le monde du travail et abandonner mon rêve olympique ou solliciter la Fondation du Sport Français pour m'aider à trouver un mécène qui accepterait de soutenir mon projet. Aujourd'hui, je me prépare sereinement, car l'essentiel est assuré ».

Eloyse Lesueur
Championne du monde du saut en longueur en salle, soutenue par Sanofi à travers le dispositif Pacte de Performance